

Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 Juin 2016

Présents :

Madame Lucienne BIARDOUX – Maire

Monsieur Fabien BUSSY - 1^{er} Adjoint

Monsieur Daniel GONTHIER - Conseiller

Madame Miriam MATHIEU – Conseillère

Madame Caroline MALATERRE – Conseillère

Conseiller Monsieur Frits MONKING - Conseiller

- Monsieur Roman CHARLES - 2^{ème} adjoint

- Madame Nicole JOYOT - Conseillère

- Madame Jacqueline MIRAT - Conseillère

- Marc-Antoine SOURD – Conseiller

Excusé, non représenté : Monsieur Hervé JEAN-LOUIS -

A19h00, Madame BIARDOUX déclare la séance ouverte.

Secrétaire de séance : Madame Nicole Joyot

Ordre du jour

- Recrutement secrétaire de mairie
- Fin des travaux de Vermot
- Fin des travaux de l'église 2^{ème} tranche
- Délibération étude de la 3^{ème} tranche
- Délibération des participations des communes de Brassay – Chaux – Marigny-
l'Eglise au frais de scolarisation 2014/2015
- Délibération bail de la nouvelle locataire de l'épicerie
- Proposition nouvelle assurance
- Préparation du 26 Juin
- Questions diverses :

1) - Recrutement secrétaire de mairie :

Suite à la démission de la secrétaire titulaire du poste, proposition de titulariser la remplaçante actuelle pour une durée de travail hebdomadaire de 23h50

Délibération : pour titularisation de la remplaçante actuelle

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 10

2- Fin des travaux de Vermot

Les travaux du réseau d'eau de Vermot sont terminés. L'entreprise Laugerotte a réalisé un travail impeccable

Coût des travaux H.T. : 45780 €

Le montant de la DETR est de 22 890 €, soit 50% du montant des travaux.

3 – Fin des travaux de la 2^{ème} tranche de restauration des toitures de l'église

Les travaux des deux premières tranches sont terminés.

L'état de la charpente du déambulatoire est préoccupant et l'état de la toiture aggrave la situation. Une étude concernant la réfection de cette troisième et dernière tranche est mise en délibération.

Le montant estimé des travaux de cette troisième tranche est de 240 000€.

Le montant de cette étude est de 12% du montant estimé, soit 28 800 € à régler en cas de réalisation des travaux.

Les honoraires de l'architecte correspondent à 8,5 %, du montant de l'étude, soit 2 448 €

La participation de la DRAC s'élève à 734,40 €

A notre charge : 1 713,60 €

Délibération : pour faire réaliser cette étude

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 10

4) – Frais de scolarité 2014/2015 :

La participation aux frais de scolarité pour les enfants de Marigny, Chalaux Brassy qui fréquentent l'école maternelle de Dun, est fixée à 2000 € par enfant.

Délibération : Montant des frais de scolarisation à 2 000 € par enfant :

Abstention : 0 Vote contre : 0 - Vote pour 10

5) – Bail de la nouvelle locataire de l'épicerie :

Les locaux loués comportent une partie professionnelle et une partie privée

Le montant du loyer de la partie professionnelle est fixé à 250 € plus la TVA soit 300 € TTC.

Le montant du loyer de la partie privée est fixé à 150 €.

L'épicerie rouvrira le 1^{er} Juillet.

Délibération : Fixation des loyers professionnel et privé aux montants ci-dessus

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 9

6) - Proposition d'une nouvelle assurance

Poursuivant son objectif de réduction des dépenses, le Conseil municipal a fait une étude de marché concernant les assurances des véhicules et de l'Ircantec.

Proposition de retenir la SMACL, compagnie la mieux-disante, qui sera remise en concurrence régulièrement.

Délibération : La SMACL est retenue pour assurer les véhicules et l'Ircantec

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 10

7) – Préparation du 26 Juin

Le rôle de chacun dans le déroulement de la cérémonie traditionnelle du 26 Juin est établi (dépôts de gerbe, lecture des noms des fusillés etc...)

8) Questions diverses

Organisation d'un vin d'honneur pour remercier nos épiciers Laurent et Lela qui nous quittent et accueillir Mélodie, le samedi 2 Juillet 2016 à 11 heures.

Madame Biardoux lève la séance à 22 heures 30.